DEPARTEMENT de MEURTHE-ET-MOSELLE ******* ARRONDISSEMENT de NANCY *******

CANTON Entre Seille et Meurthe

Syndicat Intercommunal Scolaire de la Seille

Nombre de conseillers en exercice : 12 Nombre de conseillers titulaires présents : 8 Nombre de conseillers suppléants présents : 0

Nombre de Procurations : 1 Nombre de conseillers votants : 9

La convocation adressée le 20.03.2023 avec comme ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion syndical du 06.02.2023
- Admission en non-valeur
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2022
- Affectation du résultat
- Vote du budget 2023

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 30.03.2023 et transmis au contrôle de légalité le 03.04.2023.

Le Président, Jean-Claude CRESPY



REGISTRE DES DELIBERATIONS PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

- SEANCE DU 27.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil Syndical de la Seille s'est réuni à 20 heures 30, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean Claude CRESPY, Président.

Etaient présents :

Anthony LEMOINE, Fabrice GRANDFERRY, Dominique NIKELE, Delphine LORETTE, Bénédicte HUMBERT, Ludovic SCHWARTZ, David HAAS.

Absents:

Séverine BAIN, Rémy WEIL, Aurélie LOUIS.

Absents excusés :

Bernard MASSOURIDES,

Procurations:

Mr Bernard MASSOURIDES donne procuration à Mr Dominique NIKELE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mr Fabrice GRANDFERRY a été désigné pour assurer cette fonction.

2023-08 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante le Compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats sont les suivants :

Investissement:

Dépenses : Prévus : 5 800.00€

Réalisé : 5 317.86€ Reste à Réaliser 0.00€

Recettes: Prévus: 114 175.05€

Réalisé : **114 897.05**€ Reste à Réaliser 0.00€

Fonctionnement:

Dépenses : Prévus : 430 774.35€

Réalisé : **422 884.47**€

Recettes: Prévus: 430 774.35€

Réalisé : **447 727.91**€

Résultat de clôture de l'exercice :

 Investissement :
 109 579.19€

 Fonctionnement :
 24 843.44€

 Résultat globale :
 134 422.63€

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, décide de :

• Voter le Compte Administratif de l'exercice 2022 et d'arrêter ainsi les comptes.

A JEANDELAINCOURT, les jours mois et an susdits Le Président, Jean Claude CRESPY

